

Homophonie ces - ses

“ces” est un adjectif démonstratif, pluriel de “ce”, “cet” ou de “cette”.

“ses” est un adjectif possessif, pluriel de “son” ou de “sa”. *Truc et astuce :*

Pour ne pas confondre l’adjectif démonstratif avec l’adjectif possessif, il faut écrire “ses” quand après le nom, on peut dire “les siens”, “les siennes”. Le mécanicien a rangé ses clés dans sa poche. Le mécanicien a rangé les siennes dans sa poche.

From:
<https://tools.e-exercices.com/> - Ressources pour les apprenants

Permanent link:
https://tools.e-exercices.com/doku.php?id=fr:grammaire:construction_phrase:difficultes:homophonie_ces_ses&rev=1507648446

Last update: 2023/02/14 14:22

